

Solidaires Unitaires Démocratiques

RENAULT

GUYANCOURT-AUBEVOYE

1 AVENUE DU GOLF 78288 GUYANCOURT CEDEX

Api : TCRMOD023

TCR : ☎ 0176832293 - 📠 0608242315 - 📠 0176832294

TCA : ☎ 0232776309- 📠 0682454818 - 📠 0232776145

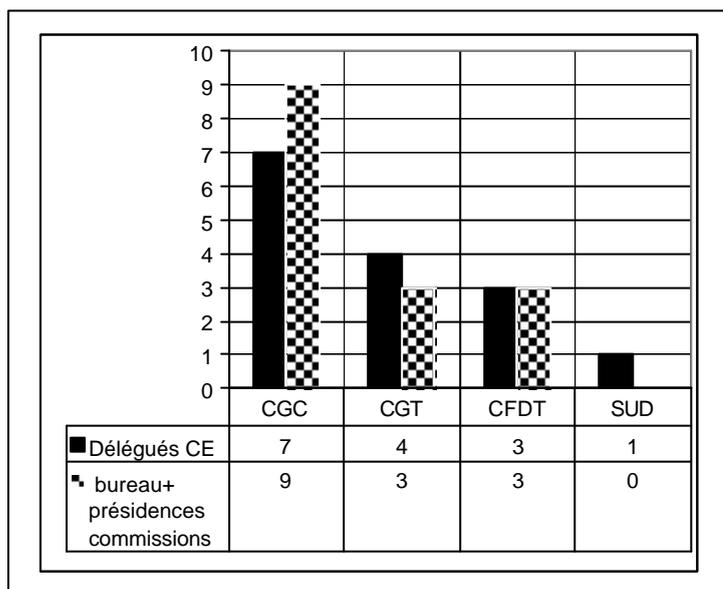
sud.guyancourt@renault.com sud.aubevoye@renault.com

Décembre 2005

N°28

CE : Le syndicat SUD est exclu !

Le constat :



15 est le nombre clé qui définit l'organisation du CE actuel :

15 délégués élus par les salariés.

15 postes pour le fonctionnement du CE.

Bureau : 6 membres

Secrétaire CECGC

Secrétaires adjoints.....CGC - CFDT - CGT

Trésorier.....CFDT

Trésorier adjoint.....CGC

Le bureau détient toutes les informations relatives à la gestion, au fonctionnement du CE

A cela, s'ajoutent les **9** présidents qui auront la charge d'animer les commissions suivantes :

obligatoires	présidents	Facultatifs	présidents
Organisation	CGC	Logement, transport, cantine	CGT
Emploi, formation	CFDT	Enfance	CGC
Egalité professionnelle	CGC	Vacances familiales, tourisme	CGC
		culture, sport, loisirs	CGT
		Aubevoye	CGC
		Coordination des CHSCT	CGC

Alliance CGC/CFDT : ce qui n'était pourtant pas un axe de campagne il y a quelques jours encore, est donc devenu réalité pour l'établissement.

Après le dernier vote clôturant les désignations des postes précédents, la première déclaration du nouveau secrétaire CGC - après 6 mois de blocage des instances représentatives du personnel par la CFDT - force l'admiration : Extrait de la page 21, du projet des minutes CE du 30/11/2005 :

« *J'ai quelques années d'ancienneté et je sais que la fonction d'un secrétaire CE est d'être le secrétaire de tous les élus et de tous les salariés* »

C'est sans doute pour mettre en application cette noble déclaration, que l'axe CGC/CFDT s'est organisé pour exclure SUD du bureau et des présidences de commissions, nous privant de toutes les informations relatives à la gestion et à l'organisation du CE.

Lors de la dernière mandature, une place en bureau avait été proposée à la CGC qui **avait décliné l'offre.**

Pour qu'une organisation syndicale puisse participer à la vie d'un CE, il est primordial qu'elle ait accès aux données nécessaires. On peut légitimement s'interroger sur cette volonté de nous cacher les informations en bureau.

Poursuivant son élan démocratique et toujours aussi respectueuse du verdict des urnes, la CGC avec l'aide de la CFDT, s'est accaparée également la présidence de la commission Aubevoye qui anime le CE local.

Le fait que l'axe CGC/CFDT y soit minoritaire (SUD 1^{ère} organisation CE et DP, tous collègues confondus à Aubevoye) semble visiblement accessoire. Les salariés d'Aubevoye apprécieront certainement ce manque de démocratie et de considération à leur égard.

Après avoir constaté le résultat de ces petits arrangements entre amis qui nous dénie depuis des années le droit d'exister et celui de participer au CE (bien que nous ayons des élus), nous avons appris en réunion CE qu'un poste de secrétaire à la commission Aubevoye « avait été prévu » (par qui nous l'ignorons) pour SUD. Mais sans place en bureau, cela ne sert strictement à rien. Nous avons donc refusé de jouer les figurants.

La majorité CGC/CFDT ne pouvant s'opposer à notre présence, nos délégués siégeront dans les toutes les commissions pour représenter et défendre l'avis des salariés qui nous soutiennent.

Et Maintenant ?

L'unité syndicale, difficilement contournable pour faire avancer les dossiers : (externalisation de la DSE, déblocage de carrière des ETAM, dates de congés, tarifs et qualité de la restauration, etc..) ne sort pas renforcée de ce commerce.

Pourtant, cette unité est indispensable pour améliorer le quotidien. Pour SUD, il n'y a aucun état d'âme à avoir :

Travailler à construire l'unité syndicale la plus large, lorsque cela est nécessaire, n'exclut en rien les combats que nous menons au quotidien pour plus d'équité et de justice sur l'établissement.

Congés imposés en 2006 :

Pour répondre au tract bleu du vendredi 2 décembre : effectivement, nous ne défendons pas les mêmes valeurs.

La CGC ne suit plus les désirs de la direction, elle les précède : Pour 2006, ce syndicat propose tout simplement des dates pour imposer la 5^{ème} semaine.

Il faudrait que ce syndicat se rende compte que tout le monde n'a pas les moyens financiers de s'offrir des vacances à la neige ou dans les îles du pacifique, fin Décembre. Alors plutôt que d'accepter des jours de RTT collectifs baroques comme les Lundi 2 Janvier et Mardi 18 Avril (sans pont), il serait plus efficace de conserver nos 5 jours pour la période **malheureusement encore imposée par la direction** entre Noël et le Jour de l'an, économisant ainsi quelques jours de congés libres d'utilisation.

« Pouvoir choisir nos dates de congés ». Il est dommage que tout le monde ne partage pas cette valeur.